

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 juin 2016

Le Conseil Municipal de la commune de BELPECH

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDAL Pierre, Maire.

Convocation en date du 21 juin 2016

Présents : VIDAL Pierre, REMOLA Christophe, VILESPY Estelle, FELIU Joseph, BLANC-MONTERO Nicole, CROS Christine, BELONDRADE Sandrine, MARIO Jean Christophe, FOURES Jean-Robert, BENAZETH Céline, ROUZES Régine, BOURGEGAIS Bruno.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusés : FONTES Frédéric, MAURETTE Sylviane, ARMENGAUD Pierre

Procurations : MAURETTE Sylviane a donné pouvoir à VILESPY Estelle
ARMENGAUD Pierre a donné pouvoir à ROUZES Régine

Mme Estelle VILESPY a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Consultation pour travaux salle polyvalente :
 - Présentation du rapport d'analyses des offres reçues
 - Choix des entreprises
 - Autorisation signature marchés
 - Emplois sur voirie communale
 - Autorisation signature convention pose panneaux sur propriétés privées
 - Subvention foire printemps comité des foires
 - Subvention Club des Aînés
 - Convention frais de fonctionnement école 2014/2015 – commune de Lafage
 - Demande subvention exceptionnelle pétanque pour coupe des clubs 2016
 - Proposition acquisition parcelle Chapelle du Rosaire
 - Maison médicale – avenant lot menuiserie et plomberie
 - Renouvellement adhésion CAUE
 - Vente chemins Ferran et Labourdette de Lafont
 - Demande admissions en non-valeur
 - Tirage au sort des jurés
 - Avis sur le périmètre nouveau Syndicat de rivière
 - Présentation rapport annuel du délégataire sur la gestion du service public d'assainissement en 2015
 - Achat livres école
 - Questions diverses
-

Procès verbal du 12 avril 2016

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 12 avril 2016 à l'approbation du Conseil Municipal.

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Le procès-verbal est voté à l'unanimité des membres présents.

Travaux salle polyvalente

Estelle VILESPY présente le résultat de la consultation des entreprises :

Nous avons reçu 23 enveloppes et 0 pli électronique. La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 2 mai 2016 à 15 h afin de procéder à l'ouverture des enveloppes. Certaines entreprises ont répondu pour plusieurs lots, soit en tout 25 offres.

Trois entreprises ne se sont pas présentées à la visite des lieux obligatoire. Elles ont été écartées de l'analyse. (L'entreprise FRIYED pour le lot n° 4 Plâtrerie et l'entreprise SERRANO et l'entreprise Carrelage Audois pour le lot n° 7 carrelage faïence)

La commission a demandé au cabinet ACR, maître d'œuvre, d'analyser l'ensemble des offres.

Le 24 mai 2016 le rapport d'analyse a été présenté à la commission.

Des compléments d'informations ont été demandés pour certains lots, notamment pour le lot n° 4 Plâtrerie isolation. Une entreprise a été reçue par la commission afin de fournir des explications sur les solutions techniques qu'elle préconisait. Pour le lot n° 2 l'entreprise QUINTANA a consenti une remise de 1 075 €

Le résultat définitif de l'analyse a permis à la commission d'analyse de porter son choix sur les entreprises suivantes :

lots	Entreprises	Montant H.T. en €	Montant H.T. de l'estimatif en €
<i>Lot n° 1 –démolition – Gros œuvre – Maçonnerie</i>	VIDAL Didier	42 230.72	39 127.45
<i>Lot n° 2 –charpente métallique – couverture – bardage</i>	QUINTANA	64 719.00	32 193.12
<i>Lot n° 3 –menuiserie extérieures et intérieures – Fermetures Extérieures</i>	CLERC Thierry	39 892.65	27 796.00
<i>Lot n° 4 – plâtrerie isolation</i>	VIDAL	27 916.91	28 925.19
<i>Lot n° 5 – plomberie - sanitaire</i>	BERTRAND Mickael	8 294.77	8 255.00
<i>lot n° 6 – électricité – VMC – alarme incendie</i>	CBB DIGITAL	40 839.53	55 386.00
<i>Lot n° 7 – carrelage faïence</i>	FERRAND Philippe et Fils	9 952.54	10 955.42
			7 055.56 Option non retenue
<i>Lot n° 8 – peintures</i>	FONTES René	21 462.58	30 443.12
<i>Lot n° 9 – revêtement sol polyvalent</i>	ST GROUPE	69 438.18	64 109.60
		4 416.00	15 500.00
		73 854.18	79 609.60
<i>Lot n° 10 – monte-personne</i>	Sauliere Michel	14 559.00	20 015.00
<i>Total</i>		343 721.88 <i>Avec l'option retenue</i>	332 705,90 <i>avec option retenue</i>
		412 466,26 € T.T.C.	399 247.08 € T.T.C.

Pour le lot carrelage, la commission propose de ne pas retenir l'option « carrelage des réserves »

Pour le lot revêtement sol polyvalent, la commission propose de retenir l'option « protection sol polyvalent ».

Monsieur le Maire soumet la proposition de la commission d'analyse des plis au vote du Conseil Municipal et sollicite l'autorisation de signer les marchés avec les entreprises et tout document se rapportant à ce dossier.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

EMPLOIS VOIRIE COMMUNALE

En l'absence de Monsieur Fontes, en charge de ce dossier et retenu par ses obligations professionnelles, Monsieur le Maire fournit quelques explications sur le procédé des « emplois ».

Il demande au conseil municipal de donner son accord sur un budget maximum à utiliser pour 2016.

Après discussion le conseil arrête le montant à 20 000 € T.T.C et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de travaux avec l'entreprise la mieux disante.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Autorisation signature convention pour pose panneaux signalétique de valorisation touristique et patrimoniale sur propriétés privés

Estelle VILESPY présente l'ensemble des panneaux réalisés dans le cadre de la signalétique de valorisation touristique et patrimoniale de la commune et remercie encore toutes les personnes qui l'ont aidée dans ce travail et en particulier Sylvie et Jean Christophe MARIO, ainsi que Auguste ARMENGAUD.

Ces panneaux implantés sur des endroits stratégiques de la commune ont amené la création d'un cheminement permettant d'effectuer une visite guidée de notre village et de ses hameaux.

Certains panneaux devront être installés sur les façades de maisons appartenant à des propriétaires privés, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer une convention avec les propriétaires concernés.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Subvention foire de printemps Comité des Foires

Proposition d'octroi de subvention pour le comité des Foires de Belpech pour la foire de printemps

Comité des foires subvention foire printemps **532 €**

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Subvention Club des Aînés

Dans le cadre des activités proposées par le CLIC du Lauragais (Centre Local d'Information et de Coordination), il est proposé différents ateliers de prévention pour les seniors.

Après débat le conseil municipal propose de verser une subvention de 300 € au Club des aînés de Belpech afin de leur permettre de participer aux ateliers de leur choix.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Convention frais de fonctionnement école 2014/2015 commune de Lafage

Les frais de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2014/2015 s'élevaient à 681.89 €. La participation des communes avait été fixée à 680 €.

Après plusieurs échanges de courrier la commune de Lafage nous a confirmé son choix de ne participer au frais de fonctionnement de l'école de Belpech que jusqu'à concurrence du montant demandé par le RPI Gaja la Selve-Génerville-Ribouisse pour tous les enfants inscrits à l'école de Belpech à compter de la rentrée de septembre 2014, soit 320 €.

Le conseil municipal de Belpech, maintient sa position sur le montant de la participation et ne souhaite pas favoriser la commune Lafage par rapport aux différentes communes dont les enfants fréquentent l'école de Belpech.

Il demande à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires afin de recouvrer cette somme.

Vote du Conseil pour le maintien de la participation à 680 € :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Demande subvention exceptionnelle club pétanque coupe des clubs 2016

La coupe des clubs 2016 a été organisée cette année sur la commune de Belpech.

Le club de pétanque s'est chargé de l'organisation de la manifestation et sollicite une subvention exceptionnelle.

Après discussion le conseil municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 150 € et précise qu'à l'avenir toute demande de subvention exceptionnelle devra être impérativement présentée avant le vote du budget.

Vote du Conseil :

Abstention : 1 (Régine ROUZES, en sa qualité de licenciée du Club de pétanque s'est abstenue)
Contre : 0
Pour : 13

Proposition acquisition parcelles Chapelle du Rosaire

Après avoir rencontré M. GLAT, ce dernier nous a fait part de son intention de céder à la commune les parcelles AY 164 et 165 situées sur le site du Castelas et sur lesquelles est implantée la Chapelle du Rosaire pour la somme de 6 000 €.

Vote du Conseil :

Abstention : 2 (Régine ROUZES, Pierre ARMENGAUD)
Contre : 0
Pour : 12

Maison médicale : avenant lot menuiserie et plomberie

Estelle Vilespy présente les prestations prévues au CCTP ainsi que les plus et moins-values nécessaires au bon déroulement du chantier de la maison médicale.

Lot n° 3 menuiseries

Un rideau à enroulement électrique a été supprimé	- 1 503.46 €
Afin de limiter le nombre de clés il est proposé de Remplacer les cylindres des serrures	+ 1 020.93 €
Moins value sur ce lot	- 482.53 €

Marché initial :	36 856,30 €
Avenant n° 1 :	6 188.50 €
Avenant n° 2 :	- 482.53 €
Nouveau montant	42 562.27 € (+ 2.19 % du marché initial)

Lot n° 5 plomberie – sanitaire

Suppression et remplacement du chauffe-eau thermodynamique
Modification et prestations supplémentaires concernant le comptage
divisionnaire, l'équipement sanitaire du cabinet dentiste et la préparation des
attentes des appareils spécialisés dans le local technique. + 1 727,94 €

Marché initial :	6 264,35 €
Avenant n° 1 :	1 727,94 €
Nouveau montant	7 992,29 € (+ 0.66 % du marché initial)

Vote du Conseil :

Abstention :
Contre :
Pour :

Le montant global du marché s'élève donc à :

Marché initial :	260 600,38 €
Avenant gros œuvre	5 852,81 €
Avenants menuiserie	5 705.97 €
Avenant isolation plâtrerie	3 211,19 €
Avenant électricité	1 911,15 €
Avenant plomberie	1 727,94 €
 Nouveau montant marché	 279 009.44 € (soit + 7.06 %)

Montant de l'estimatif était de : 331 574,49 €

Monsieur le Maire soumet ces avenants à l'approbation du Conseil Municipal

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Renouvellement adhésion CAUE

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à cet organisme pour 2016,
Le montant de la cotisation est de 0,20 € par habitant

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Vente chemins Ferran et Labourdette de Laffont

Les propriétaires riverains des chemins mis à la vente ont été contactés et ont émis leur souhait d'acquérir les parcelles au prix de 460 € l'hectare.

En ce qui concerne le chemin de Ferran, la superficie est de 201 m² soit 9.25 €

En ce qui concerne le chemin de Labourdette de Laffont 756 m² soit 34.78 €

Monsieur le Maire soumet ce sujet au vote du Conseil Municipal

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Demande admission en non valeur

Monsieur le receveur municipal a présenté en non valeurs la somme de 196,42 € représentant des frais de cantine scolaires non recouverts pour les années 2014 et 2015

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Tirage au sort des jurés d'assise

En vue d'établir la liste préparatoire de la liste annuelle du jury d'assises, il doit être procédé au tirage au sort, publiquement, à partir de la liste électorale à un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2016.

Pour la commune de Belpech il faut tirer au sort 3 personnes.

Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit ne pourront être retenues.

Ne doivent pas non plus être retenues les personnes qui :

- Ne résident plus dans le département
- Ne sont pas en mesure de lire et d'écrire le français
- Ont été tirées au sort dans les cinq années précédentes
- Sont âgées de plus de 70 ans.

N°	NOM Prénom	Date de naissance	Adresse
450	GIL Sébastien	12/05/1969	Route de Labastide 11420 BELPECH
744	PERIL Cyril	13/08/1980	4 rue des Genêts 11420 BELPECH
988	VIEU Cyril	10/10/1986	38 Avenue des Pyrénées 11420 BELPECH

Avis sur le projet périmètre du syndicat issu de la fusion du syndicat mixte de l'aménagement de l'Hers et de ses affluents (SMAHA), du syndicat intercommunal d'aménagement du Douctouyre (SIAD) du syndicat mixte des 4 rivières (SM4R) et du SIVOM de la Vixiège.

Monsieur le Maire présente le projet du périmètre du nouveau syndicat bassin versant de l'Hers qui va regrouper dans un premier temps l'ensemble des communes membres des syndicats : SMAHA, SIAD, SM4R et SIVOM Vixiège. Ce nouveau syndicat prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

La commune de Belpech en sa qualité de membre du SMAHA et du SIVOM de la Vixiège est sollicitée afin de donner son avis sur ce périmètre.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Présentation du rapport annuel du délégataire sur la gestion du service public d'assainissement en 2015

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du délégataire sur la gestion du service public d'assainissement de la commune pour l'année 2015. Ce rapport n'apporte pas d'observation particulière. La performance épuratoire et l'efficacité opérationnelle sont conformes à la réglementation en vigueur. L'intégralité du rapport est à la disposition du public pour consultation en mairie.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Achat de livres pour l'école

Suite au changement des programmes dans les écoles primaires les manuels scolaires doivent être remplacés. Madame la directrice de l'école sollicite l'aide financière de la mairie. L'équipement de l'école se ferait sur 3 ans.

Proposition pour l'année 2016/2017 :

Histoire pour les CM1/CM2
Français CM1 et CE2
Maths CM1

Le montant de l'achat de ces livres s'élève à environ 1 230 € T.T.C.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Le Maire :


